Monsieur le Président de la République,

Durant la crise, comme vous le savez, pour lui avoir rendu hommage, le secteur social et médico-social a su répondre présent pour faire face et limiter ses effets sur les personnes les plus fragiles de notre société, veillant ainsi à ne laisser personne sur le bas-côté.

Le gouvernement a rapidement mis en avant l'idée d'une prime exceptionnelle pour valoriser le rôle des soignants dans la crise. Cette initiative, tout à fait adaptée à la situation et méritée par les personnes concernées, a été peu après étendue aux professionnels des Ehpad. De nombreux représentants du secteur social et médico-social vous ont alors alerté sur le nécessaire élargissement du périmètre de cette prime à tout le secteur, les professionnels de la protection de l'enfance, du judiciaire associatif, de l'insertion et du handicap ayant fait preuve du même sens de la responsabilité et de l'engagement pour poursuivre leurs missions au service des personnes accompagnées et accueillies.

De nombreux interlocuteurs ministériels ont salué la pertinence de cette demande, et nous ont affirmé qu'elle allait recevoir une réponse positive de la part des pouvoirs publics. Forts de cette certitude, nous avons pu rassurer les associations et les professionnels.

Si cet accord de principe gouvernemental a pu être confirmé à de nombreuses reprises, le temps qui passe fait naître quelques incertitudes quant à la décision de sa mise en œuvre. Tout d'abord, les textes en l'état ne permettent pas de lever tous les doutes quant à la volonté politique. De plus, semble se dessiner l'idée que la prime ne serait pas la même pour tous les professionnels concernés, certains allant jusqu'à annoncer que son attribution et son montant seraient laissés à l'appréciation des financeurs concernés.

L'incertitude, l'ambiguïté et le sentiment d'injustice génèrent un malaise, qui peu à peu laisse le pas à la colère. Que pouvons-nous dire aux professionnels sur le terrain qui ne voient toujours rien venir ? Cette impatience légitime fait grandir la tension dans les établissements, le climat social dégénérant avec les semaines qui passent.

Nous ne pouvons donc plus nous satisfaire de cet accord de principe fragilisé par cette confusion. Nous réaffirmons donc avec force la nécessité d'accorder une prime à tous les professionnels du secteur social et médico-social, intervention à domicile,

protection de l'enfance, judiciaire associatif, insertion, handicap, quel que soit le financeur ou le lieu d'exercice de l'activité. La réponse à cette demande doit être politique, avec une volonté incontestable affirmée au plus haut niveau, et elle doit être opérationnelle, avec une information et une mise en œuvre rapides. Compter sur l'engagement des Départements à octroyer cette prime ne saurait tenir que si l'Etat en est directement le financeur et le garant et que, par conséquent, une dotation spécifique soit prévue dans le cadre de la prochaine Loi de Finances rectificative. Sans cette dotation spécifique de l'Etat, il est à craindre que des disparités de traitement apparaissent du fait du bon vouloir des exécutifs départementaux et accentuent les tensions.

C'est uniquement à ces conditions que l'initiative que vous avez prise quant à l'octroi de cette prime pourra révéler toute sa pertinence et son bien-fondé que nous pourrons relayer auprès de nos associations et des professionnels qui y travaillent.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'hommage de notre profond respect.

Signataires :

Marianne Antunes, présidente de l'ANMECS
Bénédicte Aubert, présidente de l'ANPF
Josiane Bigot, présidente de la CNAPE
Christian Borie, président de la FNLV
Marie-Sophie Desaulle, présidente de la FEHAP
Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss
Jean-Jacques Eledjam, président de la Croix-Rouge française
Ange Finistrosa, président de la FNAT
Jean-Louis Garcia, président de l'APAJH
Luc Gateau, président de l'Unapei
Marie-Laure de Guardia, présidente du GEPSo
Jacques Le Petit, président de la Fn3s
Marc Monchaux, co-président du GNDA
Alain Raoul, président de Nexem
Alain Rochon, président d'APF France handicap
Salvatore Stella, président du CNAEMO
Bérengère Tailleux, présidente du CNDPF
Marielle Thuau, présidente de Citoyens et Justice